



RENCONTRE INTERNATIONALE
RÉSEAU DES OBSERVATOIRES DE L'ÉGALITÉ DE GENRE

ASSOCIATION GENRE EN ACTION

Académie Genre/Gender Academy de l'OIT
Turin (Italie)

19-20 novembre 2011

Association Genre en Action
LAM - IEP de Bordeaux, 11 allée Ausone, 33607 Pessac Cedex, France

+33 (0)5 56 84 82 20 - www.genreenaction.net

Tables des matières

Objectifs de la rencontre	3
Le Réseau des Observatoires de l'Égalité de Genre (ROEG)	3
Observatoires participants	4
I. Axes de travail	4
1.1. Qu'est-ce qu'un observatoire ?.....	4
1.2. Activités et résultats attendus.....	5
1.3. La démarche et les méthodologies mises en œuvre par les observatoires	6
Pour se renseigner sur les indicateurs, indices et instruments de mesure sensibles au genre :	8
II. Fonctionnement	9
2.1 Identification des obstacles.....	9
• Le bénévolat.....	9
• Les relations entre l'État et les observatoires	9
• La récupération des données	9
• Le désengagement étatique de la collecte de données	9
• L'accès aux financements.....	10
• La formation en genre des acteurs étatiques, institutionnels et/ou techniciens.....	10
• Les « modes » et les procédures des bailleurs	10
• La relève intergénérationnelle	11
• La déperdition de l'information.....	11
2.2 Formulation de propositions et de recommandations dans le fonctionnement des observatoires.....	12
Thématiques sur lesquelles travailler en réseau	12
Partenaires techniques et financiers (PTF)	13



Objectifs de la rencontre

- Rencontrer les acteurs et membres du ROEG
- Réaliser un état des lieux de l'existant : ce qui se fait par les observatoires
- Identifier les problématiques et les enjeux qui se recoupent selon les contextes
- Capitaliser les processus, méthodologies et bonnes pratiques en vue d'un renforcement des capacités des membres.

Le Réseau des Observatoires de l'Égalité de Genre (ROEG)

Outil clé dans la lutte contre les inégalités entre les femmes et les hommes, le « Réseau des Observatoires de l'Égalité de Genre » est un levier concret pour une mise en œuvre effective et transversale des politiques de genre en Afrique subsaharienne, en France et pour le suivi des effets produits par celles-ci.

Les observatoires mis en réseau dans le cadre de ce projet de ROEG sont édifiés ou renforcés dans le but d'alimenter les dispositifs internationaux existants. L'appui fourni leur permet aussi de renforcer leurs compétences pour compléter et, le cas échéant, contrebalancer, ces mesures « officielles », sur la base d'une approche participative, qui mobilise le croisement des regards.

Pour en savoir plus :

<http://www.genreenaction.net/spip.php?rubrique164>

Contact :

Rosie Westerveld, chargée de projet du ROEG : rosie@genreenaction.net

Observatoires participants

PAYS	NOM DE LA STRUCTURE	PERSONNE RÉFÉRENTE
BURUNDI	Observatoire de l'Intégration de la Dimension Genre et de l'Emploi (OIDGE)	Perrine NTOMERA
CAMEROUN		Julienne TSANGUEU-SEPPOU
MADAGASCAR	Centre d'Observation et de Promotion du Genre (SiMIRALENTA)	Jeannine RAMAROKOTO RAOELIMIADANA Z.
MADAGASCAR	UNFPA	Tolotra ANDRIAMANANA
SÉNÉGAL	Observatoire des Relations de Genre (ORGENS)	Awa FALL DIOP
SÉNÉGAL	Observatoire Régional du Genre de la Région de Matam	Arame TOP DIOP

I. Axes de travail

1. Qu'est-ce qu'un observatoire ?
2. Quels sont les activités et les résultats attendus ?
3. Quelle est la démarche d'un observatoire ?

1.1. Qu'est-ce qu'un observatoire ?

Qui : IDENTITÉ	Quoi : MISSION	Comment : DÉMARCHE
Structure Outil Support Centre Mécanisme Entité Organisation Plateforme Support Dispositif Centre	Veille Suivi Plaidoyer Alerte Lobby Analyse Collecte Évaluation Diagnostic différentiel	Pédagogique Éducationnel Militante Validation scientifique Collaboration multipartite Renforcement des capacités

La définition d'un observatoire - ou plutôt de ce qu'il est en fonction de ce qu'il n'est pas -, a débouché, sur la création d'une fiche d'identité exhaustive mais non exclusive (évolutive selon les expériences) qui dessine une trame commune aux observatoires.

La forme n'est pas rigide. Certains observatoires sont des associations, d'autres sont des centres de recherche... Nous définirons alors les observatoires de manière **générique** : « entité formée de personnes unies en vue d'un but déterminé ». Dans la présente situation, le but déterminé est d'abord d'analyser les rapports de genre entre femmes et hommes, leurs évolutions, les enjeux qui gravitent autour des relations sociales - y compris les rapports de pouvoir - entre femmes et hommes, à différentes échelles et différents niveaux géographiques, politiques, économiques, etc., et ensuite de diffuser les résultats de cette analyse afin d'orienter les décisions en faveur de l'égalité de genre.

Ce que font ces observatoires se divise en 2 catégories : d'une part, des activités centrales, qui sont davantage des **moyens**, à savoir le plaidoyer, le lobbying, la veille, l'alerte, le suivi, l'évaluation... Ces moyens visent à influencer directement ou indirectement les processus d'élaboration, d'application ou d'interprétation de mesures législatives, normes, règlements et plus généralement, de toute intervention ou décision des pouvoirs publics, tout comme le fonctionnement des OSC. Ces moyens portent sur les questions du politique, du stratégique, de la méthodologie, du législatif : ils représentent un des pans du travail des observatoires, à savoir, être au sein de la société et revêtir un rôle de vigile sur le niveau macro et méso.

D'autre part, les **activités** qui découlent des moyens, et qui déterminent comment vont être mise en œuvre de manière concrète les moyens : à travers une démarche participative, à l'aide d'un processus permanent, grâce à un angle de travail pédagogique et collaboratif... Les axes d'intervention portent davantage sur la production, la diffusion, la collecte d'information.

1.2. Activités et résultats attendus

Les activités de l'observatoire se découpent en 4 différents temps :

- A. Observer
- B. Rendre compte
- C. Agir / faire agir / influencer / sensibiliser
- D. Émettre des propositions alternatives

Le rôle de « veille » s'applique alors à tous les niveaux, les observatoires étant des sentinelles ou watchdog.

Activités	Résultats
Collecte de données (primaire : avec des enquêtes ; secondaire : en se greffant sur le(s) système(s) de suivi du secteur observé) Traitement et analyse des données collectées Publication et diffusion régulière de données et d'informations fiables et vérifiées Formations / Sensibilisation au genre Études / recherches dont recherche-action Campagnes Organisation d'événements fédérateurs (conférences, débats, etc) Lobbying / plaidoyer	Changement des comportements, mentalités, attitudes et représentations collectives et sociales discriminatoires Disponibilité de données fiables Changement socio-politique Amélioration des conditions de vie Publications diffusées et accessibles Réduction des inégalités sociales et des discriminations fondées sur le sexe Intégration de la dimension genre dans les politiques, programmes, plans, projets...
Renforcement des capacités institutionnelles et techniques des parties prenantes et des observatoires : négociation, techniques, institutionnelles	

L'activité centrale, qui préfigure par ailleurs toutes les autres activités, porte sur la collecte, le traitement et l'analyse des données et des informations sur les questions de genre, en vue d'assurer une fonction de veille permanente. Il est primordial de disposer d'un état des lieux le plus réaliste possible, d'un diagnostic sociétal pour l'identification des inégalités, et surtout de chiffres quantifiés et vérifiables qui constituent la base de tout travail effectué par les observatoires, et qui permettront de mener à terme les moyens.

1.3. La démarche et les méthodologies mises en œuvre par les observatoires

Pour mesurer le travail d'un observatoire, il existe 2 niveaux d'analyse.

Le premier niveau porte sur la performance des observatoires, soit la mesure des effets. Les indicateurs seront des indicateurs des résultats des observatoires.

Exemple d'indicateurs de résultats :

- *Nombre de banques de données opérationnelles ;*
- *Nombre d'outils d'analyse*
- *Nombre de publications diffusées*
- *Nombre d'indicateurs validés et utilisés*
- *Existence de supports de communication crédibles*
- *Existence de passerelles entre les différentes parties prenantes*
- *Nombre d'outils produits sur l'égalité femmes-hommes*



D'autre part, un observatoire va se servir des données et informations collectées pour mesurer les changements dans les relations entre les femmes et les hommes. La collecte va se faire à l'aide d'indicateurs qui auront été définis avec les parties prenantes (ici, les utilisateurs des données produites par l'observatoire en question).

Les indicateurs choisis seront sensibles au genre : ils pourront être sexospécifiques, désagrégés... selon les besoins de l'analyse. Ils peuvent être qualitatifs, s'ils portent sur l'amélioration des conditions de vie et mesurent aussi la volonté de changement affichée et actée par l'État et la SC. Les indicateurs peuvent être quantitatifs s'ils mesurent, selon les thèmes déterminés, l'accès aux ressources ou les capacités/opportunités des bénéficiaires. Il est nécessaire d'employer les deux types d'indicateurs afin de disposer d'une étude la plus représentative possible.

Exemple d'indicateurs quantifiables :

- *Nombre de personnes ayant accès au crédit*
- *Nombre de personnes ayant accès aux sphères de prise de décisions*
- *Nombre de personnes dont l'autonomie est avérée*
- *Nombre de personnes formées en genre et développement*
- *Nombre de personnes fréquentant les cours alpha*
- *Nombre de personnes ayant accès à la terre*

Les observatoires disposent d'indicateurs sensibles au genre déjà existants et formulés par de nombreuses organisations et institutions internationales, outils expérimentés et reconnus. Il est possible de faire évoluer ces indicateurs normés afin qu'ils soient adaptés au contexte et à la disponibilité des informations.



Pour se renseigner sur les indicateurs, indices et instruments de mesure sensibles au genre :

- Classement GLOBECO : Indice du Bonheur Mondial (IBM)
- PNUD : indicateurs dans l'OMD 3 ; indicateurs composites tels que l'indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH), l'indicateur de la participation des femmes (IPF), l'indicateur de développement humain (IDH) (ISD et IPF sont devenus : Indice d'inégalités de genre (IIG) dans le Rapport sur le Développement Humain)
- Forum économique mondial : Indicateur mondial des Écarts entre les Sexes (GGI)
- Economist Intelligence Unit : Indice des Perspectives économiques des Femmes (WEOI)
- OCDE : Indice Institutions sociales et Égalité homme-femme (SIGI)
- L'indice de Pauvreté Humaine (IPH)
- L'Indice de Développement et d'Inégalités entre les Sexes en Afrique (IDISA)
- L'Indice de la Condition de la Femme (ICF)
- Le Tableau de Bord de la Promotion de la Femme Africaine (TBPFA)

II. Fonctionnement

2.1 Identification des obstacles

- ***Le bénévolat***

Les personnes s'impliquant dans un observatoire le font la plupart du temps à titre bénévole, ce qui retarde le travail et freine (si ce n'est empêche) la pérennisation de la structure. Il existe alors un véritable essoufflement des personnes qui se rendent disponibles, participent financièrement pour la mise en œuvre des activités, ne comptent pas les heures...

- ***Les relations entre l'État et les observatoires***

Les observatoires, dans leur mission de collecte, de traitement et d'analyse de données, « vérifie » dans la pratique la bonne application des lois, des traités internationaux etc. Cela signifie alors que les actions de l'État sont vérifiées, contrôlées et diffusées. Dans certains contextes, ce rôle de vigile peut déranger car il met en défaut en pointant les limites des initiatives gouvernementales. Aussi, les données collectées, si elles diffèrent des chiffres rapportés par les organismes étatiques, soulignent un possible manque de transparence ou une tentative de cacher la situation réelle.

Il est primordial de s'assurer des bonnes relations entre l'État et les observatoires, voire de mettre en place des partenariats pluriacteurs ou des conventions spécifiant les modalités de travail entre les différentes parties. S'il n'est pas possible de s'assurer de ces bonnes relations, il est important pour l'observatoire et selon le climat national de se prémunir de possibles tentatives de récupération ou ... de l'organisation.

- ***La récupération des données***

Il existe aussi des cas où les productions des observatoires sont totalement récupérées par l'État qui ne citent pas les sources, ne soutient pas le travail de l'observatoire en question et adaptent les données afin qu'elles « arrangent ».

- ***Le désengagement étatique de la collecte de données***

Il est de plus en plus difficile de disposer de chiffres fiables, viables et vérifiés, et lorsque l'on dispose de ces informations, il est nécessaire de les retraiter afin d'être sûr que la collecte n'a ni été orientée, ni biaisée.

- ***L'accès aux financements***

L'état des lieux des financements à l'attention des OSC est de plus en plus préoccupant, et nombre d'initiatives de financements sont en péril. Les frais de fonctionnement sont souvent le plus problématique car ne rentrent pas dans la logique « projets » ou « activités » des bailleurs, sont difficilement justifiables et représentent la part la moins visible de tout le travail de toute organisation.

Une autre difficulté réside dans les « appuis institutionnels » de plus en plus proposés par les bailleurs : au lieu de verser des financements, ce sont des dons de matériel. Toutefois, sans local ou bureau, le matériel devient un fardeau ; le don de matériel n'offre pas non plus la liberté d'action nécessaire à toute organisation indépendante. De plus, certains « dons » se font en réclamant des contreparties qui peuvent desservir les observatoires, tel que la mise à disposition des expert-e-s sans rémunération.

- ***La formation en genre des acteurs étatiques, institutionnels et/ou techniciens***

Il existe un réel et sévère manque de formations en genre à l'attention des acteurs étatiques, institutionnels et/ou techniciens, et cela à tous les niveaux. Si de premières formations ont eu lieu, permettant ainsi de disposer de « Points Focaux Genre » (PFG) dans les ministères et délégations étatiques, ces formations n'ont pas été reconduites et les PFG ont souvent disparu de leur position initiale.

Sans des formations régulières (de base, de mise à niveau et avancées) proposées à un grand nombre de personnes, le genre est difficilement compris, intégré et prioritaire dans tous les projets, programmes et lois.

- ***Les « modes » et les procédures des bailleurs***

Les thématiques qui attirent les bailleurs évoluent selon le contexte international, les nouveaux enjeux sociaux ou environnementaux, les groupes/zones identifiés comme à risque, etc. Du développement durable à la lutte contre la pauvreté, de la micro finance à l'aide humanitaire d'urgence, le genre s'inscrit dans un panorama exhaustif de priorités. Sa transversalité est aussi sa faiblesse, car le genre peut sembler diluable et accessoire : certains acteurs pensent intégrer le genre en soutenant des projets à destination exclusive des femmes, entraînant de la sorte d'importantes incompréhensions sur ce qu'est ou n'est pas le genre.

Le genre est particulièrement difficile à faire financer et les observatoires se retrouvent avec la double peine de travailler sur l'analyse des relations de genre et la collecte de données, activité peu attractive pour des bailleurs qui préfèrent financer avant tout des activités dont les résultats quantifiés sont vérifiables.

Parallèlement, les procédures d'appel à projets des bailleurs sont de plus en plus ardues : devant la multitude de sollicitations, les bailleurs effectuent un premier tri lors de la soumission des projets. Les règles de présentation, d'enregistrement en ligne, de justification des budgets ou des documents fondateurs de l'organisation etc, rendent le simple fait de demander une subvention un exercice périlleux. Enfin, comme le mentionne le CODESRIA, les budgets sont financés « *en majeure partie par les bailleurs de fonds internationaux. Cependant, au cours de ces dernières années, l'environnement du financement (...) est devenu progressivement plus difficile et imprévisible, avec un nombre croissant de bailleurs appuyant uniquement des projets et programmes spécifiques qui adhèrent à leurs priorités ou celles de leurs gouvernements ou de leurs fondateurs* »¹. La crise économique est mondiale et affecte aussi les bailleurs qui, prudents, ne souhaitent pas prendre de risques et préfèrent financer de grandes OSC ou des OSC dont les actions sont visibles et concrètes.

- ***La relève intergénérationnelle***

Il est parfois difficile pour les bénévoles d'un observatoire de « recruter » de nouvelles personnes. Or, l'essoufflement du personnel, le manque de nouvelles forces vives et les difficultés financières sont les principaux ennemis de toute OSC.

- ***La déperdition de l'information***

Un des enjeux pour les observatoires est la capitalisation des informations, non seulement les données et chiffres collectés, les analyses/rapports/études publiés et les démarches administratives, mais aussi tout l'officieux : qui a participé à tel événement ? Qui a aidé à écrire tel texte ? Qui sont les personnes ressources dans telle région ? Quelles ont été les conséquences de tel événement ?

¹ <http://www.codesria.org/spip.php?article174&lang=fr>



2.2 Formulation de propositions et de recommandations dans le fonctionnement des observatoires

- Organiser et valoriser les partenariats inter organisations ;
- Établir, lors de chaque partenariat avec les organes de l'État, d'une convention (afin de protéger les observatoires, leur travail et leurs productions) ;
- Rappeler dans tous les documents (de communication, de plaidoyer, rapports...) le niveau MACRO de l'intégration du genre dans les politiques (traités, accords, textes internationaux) afin de légitimer le travail au niveau national et/ou régional/local (argumentation) ;
- Renforcer les capacités des membres des observatoires dans la négociation, la communication et le plaidoyer ;
- Valoriser le bénévolat (notamment dans les demandes de subventions) ;
- Déterminer une charte de l'appui institutionnel (pour éviter les récupérations politiciennes des observatoires) ;
- S'associer aux événements nationaux, internationaux, régionaux, locaux... pour proposer des actions de communication autour des activités des observatoires pour une meilleure visibilité et appropriation de la structure par les OSC et les institutions étatiques (Journée de la Statistique, Journée de la Femme, Journée Nationale Genre, etc).

Thématiques sur lesquelles travailler en réseau

Changement climatique

Violences

Politique

Entrepreneuriat

Éducation

Agriculture

Migrations (économiques, climatiques, conflits)

Résolution de conflits et de crises et consolidation de la paix

Traites des enfants et des femmes

Partenaires techniques et financiers (PTF)

Liste à réactualiser

Nom	Pays d'intervention	Priorités
World Vision http://www.wvi.org/wvi/wviweb.nsf/	Burundi - Sénégal	Lutte contre la pauvreté au sein des communautés Catastrophes naturelles Plaidoyer
Global Fund for Women (entre \$500 US à \$30,000 US pour les dépenses spécifiques ou opérationnelles) http://www.globalfundforwomen.org	Pays hors États-Unis (Prioritaires : OSC situées dans une région ou un pays qui a un accès extrêmement limité aux ressources de financement ; groupes de travail sur les questions qui sont difficiles ou controversées pour les femmes au sein de leurs communautés ; groupes de femmes organisées et dirigées par des femmes de populations particulièrement marginalisées = voir conditions sur le site)	Santé et droits sexuels Paix & Violences sexuelles La justice économique et environnementale La participation citoyenne et politique Accès à l'éducation Changement social Collecte de fonds auprès de sources locales Expertise locale
Urgent Action Fund for Women http://urgentactionfund.org/	Monde	Intervention immédiate et stratégique Situations de conflits armés, d'escalade de la violence ou d'instabilité politique; Précédents juridiques et actions en faveur de réformes législatives; Protection des militantes et des défenseurs des droits des femmes. Pas les projets à caractère humanitaire, ni les activités régulières d'organismes, ni la participation de personnes à des conférences ou colloques
Ambassades, SCAC et services consulaires	Selon conditions	Selon conditions
FNUAP www.unfpa.org	Burundi Sénégal Madagascar Cameroun Gabon Tunisie Maroc Algérie	Santé reproductive Collecte et utilisation des données Égalité des sexes Droits humains Les adolescents et les jeunes Maternité sans risque VIH & sida

<p>Action Aid http://www.actionaid.org</p>	<p>Afrique <i>(thèmes principaux : la prévention du VIH & sida, les soins et le traitement, la construction de la paix, la famine et les droits de la nourriture et l'éducation)</i></p>	<p>Droit à l'alimentation Droits des femmes Gouvernance Éducation Urgences & conflits Changement climatique VIH / SIDA</p>
<p>CODESRIA Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique www.codesria.org</p>	<p>Info ?</p>	<p>Info ?</p>
<p>FIDA International Fund for Agricultural Development www.ifad.org</p>	<p>Algérie Burundi Cameroun Gabon Madagascar Maroc Sénégal Tunisie</p>	<p>L'accès au marché et de l'intégration de l'agriculture et de l'élevage comme moyens d'améliorer la productivité agricole. Le Fonds international de développement agricole (FIDA) œuvre aux côtés des populations rurales pauvres afin de leur permettre de cultiver et de vendre davantage de produits vivriers, d'accroître leurs revenus et de déterminer le cap de leur propre existence.</p>
<p>Divers fonds</p>	<p>Voir au niveau national</p>	<p>Fonds de crédit pour les femmes Fonds pour l'entrepreneuriat féminin Fonds Taïwanais (projets Crédit femmes)</p>
<p>AFDS Agence du Fonds de Développement Social</p>	<p>Sénégal : Agence sous tutelle du Ministère de la Famille, du développement Social et de la Solidarité avec l'appui de la Banque Mondiale</p>	
<p>ACDI Agence canadienne de développement international www.acdi-cida.gc.ca</p>	<p>Sénégal</p>	<p>Accroître la sécurité alimentaire Assurer l'avenir des enfants et des jeunes Favoriser une croissance économique durable Améliorer la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants Accroître la viabilité de l'environnement Favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes Appuyer le renforcement des</p>



		institutions et des pratiques en matière de gouvernance
GIZ		
UE	National (local) ou inter-régional	Sécurité alimentaire Gouvernance
Fondation FES	Madagascar	Démocratie